

DS114 - Index d'égalité des rémunérations femmes - hommes

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit social

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Comprendre les nouvelles obligations
- En comprendre les enjeux en termes de rémunération, de formation, de négociations
- En planifier et en organiser la mise en œuvre

Programme

1.Présentation du dispositif

- Objectifs poursuivis par l'Index d'égalité des rémunérations
- Logique du dispositif et articulation en 3 temps
- Entreprises visées et entrée en vigueur
- Sanctions applicables

2.Contenu et calcul de l'« Index », publication et publicité

- Objectifs et logique de l'« Index »
- Contenu de l'« Index » : 5 indicateurs
 - Indicateur n°1 : écarts de salaire
 - Indicateur n°2 : chance d'obtenir une augmentation
 - Indicateur n°3 : chance d'obtenir une promotion
 - Indicateur n°4 : augmentation au retour du congé maternité
 - Indicateur n°5 : le nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations

- Valorisation de l'Index (note sur 100) : adopter la bonne méthode, anticiper les difficultés
- Obligations de publication et publicité : nouveautés 2022

3. Mesures de correction ou de rattrapage salarial

- Nouvelle obligation de travailler sur chacun des indicateurs
- Savoir adopter les bonnes mesures correctives
- Valoriser l'enveloppe de rattrapage salarial et organiser sa répartition selon des critères pertinents
- Conjuguer les exigences de la nouvelle obligation avec les obligations préexistantes (type NAO)
- Intégrer la nouvelle obligation dans la stratégie économique et sociale de l'entreprise
- Publication des objectifs de progression et communication sur les mesures associées
- Focus : entreprises bénéficiaires du plan de relance

4. Mise en conformité

- Délai de 3 années
- Planifier la mise en conformité et les actions nécessaires
- Conséquences à long terme de la mise en conformité

Public concerné

- Dirigeants
- DJ, Juriste
- DRH / RRH

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation « à chaud » de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.